

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Françoise NOBLET donne procuration à Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

35. Groupe scolaire Simone-Veil et salles associatives Maurice-Poujade – Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Monsieur ANGOMARD rapporte :

Par délibération du 12 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet détaillé et le plan de financement relatifs au projet de construction du nouveau groupe scolaire Simone-Veil et des salles associatives Maurice-Poujade.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'anticipation des besoins scolaires au niveau d'un secteur de la ville en évolution. Le groupe scolaire comprendra 5 classes élémentaires et 3 maternelles, un restaurant scolaire et un espace périscolaire. Les classes maternelles bénéficieront d'une position préservée et au calme, les classes élémentaires seront installées à l'étage avec vue sur le parc. Le projet prévoit également la reconstruction du centre associatif Elia avec de nouvelles salles associatives afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs. Une première tranche de dépenses concernant le projet de construction du groupe scolaire a fait l'objet, pour l'exercice 2023, d'un subventionnement de l'Etat accordé au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour un montant de subvention de 100 000 €.

Il est possible de présenter à l'Etat une nouvelle demande de subvention pour ce projet au titre de la tranche de dépenses portant sur l'exercice 2024.

Pour cette tranche, le niveau de dépenses subventionnables est estimé à 3 823 213,26 € HT.

Le plan de financement de cette 2^e tranche se présente comme suit :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Union Européenne	FEDER (sollicité)	319 781,71 €	8,36%
Etat	DSIL	500 000,00 €	13,08%
Autofinancement			
Commune d'Orvault		3 003 431,52 €	78,56%
Total HT		3 823 213,26 €	100,00%

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports, Coopération Internationale et Patrimoine Bâti et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement exposé ;
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DSIL.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 avril 2024


Pour le Maire
Le Directeur général adjoint



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 10 AVR. 2024
Et par publication le : 10 AVR. 2024

